



Ouagadougou, le 27 avril 2024

COMMUNIQUE

Le Gouvernement du Burkina Faso a pris connaissance, le 25 avril 2024, avec stupéfaction d'un rapport affabulatoire de l'Organisation Non Gouvernementale (ONG), Human Rights Watch (HRW) publié sur sa page web et relayé par certains médias internationaux. Dans ledit rapport, HRW allègue que l'armée burkinabè a, délibérément massacré 223 civils dont plus d'une cinquantaine d'enfants dans les villages de Nodin et Soro le 24 Février 2024.

Dans sa tentative de donner du crédit à ses accusations péremptoires, Human Rights Watch affirme avoir « mené des entretiens téléphoniques avec 23 personnes, dont 14 témoins des tueries, trois activistes de la société civile locale et trois membres d'organisations internationales ». HRW renchérit qu'il n'y aurait aucune volonté des autorités à faire la lumière sur ces tueries comme d'autres commises à Karma , Nouna et Zaongo.

Le Gouvernement du Burkina Faso rejette et condamne fermement de telles accusations infondées. La campagne médiatique orchestrée autour de ces accusations démontre à souhait le dessein inavoué de ces auteurs qui est de jeter le discrédit sur nos forces combattantes engagées sur le champ d'honneur, au péril de leur vie, dans la sécurisation du territoire ainsi que la protection des populations et de leurs biens contre les attaques terroristes.

Les tueries de Nodin et de Soro ont donné lieu à l'ouverture d'une enquête judiciaire, en atteste le communiqué du Procureur du Faso près le Tribunal de grande instance de Ouahigouya, en date du 1er mars 2024.

HRW est pourtant informée de l'ouverture de cette enquête et de la poursuite des investigations. Si l'intention réelle de l'ONG était la recherche de la vérité et la manifestation de la vérité, elle aurait dû y contribuer en orientant ses « témoins » qu'elle déclare avoir entendus "TELEPHONIQUEMENT" ainsi que ses activistes et autres Organisations citées, vers les enquêteurs judiciaires.

Le Gouvernement, s'étonne que pendant que cette enquête est en cours pour élucider les faits et identifier leurs auteurs, HRW ait pu, par une imagination débordante, identifier « les coupables » et prononcer son verdict qui choque toute intelligence avisée, exceptée celle des officines médiatiques et impérialistes poursuivant le même dessein funeste que HRW.

En faisant plutôt l'option de rester à des milliers de kilomètres des lieux où les faits se sont déroulés pour porter un jugement lapidaire par voie de presse, HRW dévoile son intention réelle qui est de mettre en doute le professionnalisme de nos vaillantes forces combattantes et de saper ainsi l'image du Burkina Faso.

Le Gouvernement rappelle à la bonne gouverne de HRW que les Forces de défense et de sécurité qui, au péril de leurs vies s'emploient quotidiennement à porter secours et assistance aux populations civiles en proie aux attaques terroristes dans les zones à défis sécuritaires, en les ravitaillant en produits de première nécessité, ne peuvent être dans le même temps auteurs d'actes ignobles tels ceux allégués envers ces mêmes populations. Du reste, le Gouvernement rappelle que toutes les allégations de violations et d'abus de Droits humains rapportées dans le cadre de la lutte contre le terrorisme font systématiquement l'objet d'enquêtes dont l'évolution est suivie par le cadre de concertation, de suivi et d'alerte précoce des cas d'allégation de violation et d'abus des Droits humains créé entre le Gouvernement du Burkina Faso et le Bureau Pays du Haut-Commissariat des Nations unies aux Droits de l'Homme. A ce titre, les procédures judiciaires ouvertes dans le cadre des dossiers notamment de Nouna, de Karma, de Zaongo, de Soro et de Nodin suivent leur cours, dans le respect des règles de procédures, dans le seul intérêt de la bonne administration de la justice avec les garanties de justice équitable.

HRW pourrait donc souffrir indéfiniment de ce que la justice du Burkina Faso ne fonctionne pas suivant son agenda à elle pour qu'en deux mois des faits aussi complexes dans un contexte sécuritaire difficile n'aient pas donné lieu à un jugement expéditif.

Le Gouvernement exhorte les forces combattantes (FDS et VDP) à ne point se laisser distraire par de tels récits mais à continuer de mener avec professionnalisme et abnégation leur mission de sécurisation intégrale du territoire national.

Le Gouvernement appelle le peuple burkinabè à demeurer serein, vigilant, déterminé et mobilisé aux côtés des Forces armées nationales, des Forces de sécurité intérieure et des Volontaires pour la Défense de la Patrie, dignement engagés dans une dynamique d'intensification des opérations de sécurisation du territoire.

Le Gouvernement, conscient des enjeux liés à la lutte contre l'impunité dans la consolidation et la préservation de la paix et de la cohésion sociale, reste fondamentalement attaché à l'idéal de justice et de respect de ses engagements internationaux en matière de Droits humains sans avoir de leçon à recevoir de HRW.

Le Gouvernement invite toutes les organisations nationales et internationales qui œuvrent à ses côtés dans le cadre de la promotion et de la protection des Droits humains à se démarquer de toute entreprise susceptible de les exposer à la rigueur de la loi pénale et les exhorte à inscrire plutôt leur coopération dans un esprit de sincérité et de confiance mutuelle.

Le Porte-parole du Gouvernement,



www.sig.gov.bf/



Rimalba Jean Emmanuel OUEDRAOGO
Officier de l'Ordre de l'Étalon